

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE N° 1

Lundi 25 NOVEMBRE 2024

Présents :

Adjointe mairie : Mme Vidal Florence, Mme Martel Dominique conseillère municipale

Les parents élus : Mmes et Mrs Martel Céline, Delort Delphine, Montet Sylvain, Fau Benjamin, Groll Geoffrey, Louis Sarah présidente de l'APE

L'équipe enseignante : Mmes Florence Breysse, Marie Aulagnier, Cathy Marcellier, Maryline Cuoq, Karine Pralong, Pauline Pinteau

Excusés :

M. l'Inspecteur de l'Education Nationale Thomas Cyril, M. Chamayou Patrice, élu 1er adjoint, Mmes Elodie Pierzak, Aurore Jean, Margot Muru-Achard, Cindy Chanal, Amandine Pépin

Ordre du jour :

- Résultat des élections, installation du nouveau conseil d'école
- Bilan de rentrée : effectifs, répartitions pédagogiques
- Organisation de l'école en dehors du temps scolaire
- Projets de l'école 2024-2025
- Règlement intérieur de l'école (approbation)
- Point école
- Questions diverses

1- Résultat des élections, installation du nouveau conseil d'école

Les élections se sont déroulées le vendredi 11 octobre 2024, 10 parents d'élèves, 5 titulaires et 5 suppléants étant donné que notre école a 5 classes. Tous les parents élus sont invités au conseil d'école.

Nombre de votants : 126

Nombre de suffrages exprimés : 108 Participation : 74.56 %

Mme Chanal Cindy avait préparé toutes les enveloppes pour les élections.

Mme Louis et Mme Bonnefoy ont aidé Florence Breysse pour le dépouillement.

Il y aura donc trois conseils d'école dans l'année, un par trimestre, ce conseil permet de faire le lien entre la mairie (responsable des locaux, en charge des services de garderie, de cantine), les familles et les enseignants.

Présentation des parents présents.

2- Bilan de rentrée : effectifs, répartitions pédagogiques, vie de classe

Classe PS -MS (11 élèves de PS+ 14 élèves de MS) = 25 Mme Aulagnier Marie et Angélique ATSEM, les GS sont accueillis dans la classe de Mme Aulagnier les lundis mardis jeudis après-midi

Classe GS-CE2 (14 élèves de GS + 9 élèves de CE2) = 23 Mme Marcellier Cathy + Mme Elodie Pierzak le vendredi et Marie France ATSEM

Classe CP-CM2 (15 élèves de CP+ 6 élèves de CM2) = 21 Mme Breysse Florence + Mme Pauline Pinteau

Classe CE1 19 élèves Mme Cuoq

Classe CM1-CM2 (10 élèves de CM1+ 11élèves de CM2) = 21 Mme Pralong Karine (remplaçante de Mme Martel) et Mme Pierzak Elodie, le lundi + 6 CM2 l'après-midi

Une famille a déménagé, deux élèves sont parties, effectif de **109 élèves.**

Prévisions pour la rentrée 2025 : 104 élèves sont prévus pour la rentrée 2025. Les nouveaux effectifs ont été envoyés à l'Inspection Académique, nous constatons une baisse des effectifs. Les CM2 sont 17 à partir au collège.

Nous avons la chance d'avoir une personne effectuant **un service civique**, Alexia Lages, au sein de l'école. Elle est d'une aide précieuse au niveau administratif et elle apporte aussi son aide dans les différentes classes.

Mme Cécile Rivet, AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap ...), intervient toujours dans notre école, auprès d'un élève.

Les évaluations En ce début d'année, Les CP, CE1, CE2, CM1, CM2 ont passé les évaluations nationales. Une autre évaluation aura lieu en janvier en CP : c'est un outil d'apprentissage qui leur permet d'identifier les besoins pour

progresser et de développer leur confiance en leurs capacités à apprendre et à réussir. Il s'agit d'une photographie à un temps donné et que des objectifs de remédiation sont prévus pour que l'enfant atteigne les compétences visées. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.

Les supports et les outils pédagogiques utilisés dans chaque classe ont été présentés lors des réunions de rentrée.

3- Sécurité dans l'école

Il vous est demandé de respecter les horaires de l'école par rapport au plan Vigipirate : 8h35-8h45/12h15 et 13h35-13h45/16h15. Veillez à bien fermer TOUS les portails de l'école, lors de la dépose ou de la récupération des enfants, ainsi que lors des moments de garderie. **Nous sommes en posture du plan Vigipirate Urgence Attentat.**

Nous avons d'ores et déjà fait un exercice incendie au début de l'année scolaire. Un exercice de PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) sera prévu au cours de l'année où les élèves rejoignent le point de confinement avec leur maîtresse et restent pendant une vingtaine de minutes assis silencieusement.

4- Organisation de l'école en dehors du temps scolaire

Organisation étude

Les études sont organisées du lundi au vendredi, pour les élèves du CE1 au CM2. Les études sont surveillées par 2 employées de la mairie, et réparties sur 3 classes. Classe de Florence, tous les jours pour les CE1-CE2 avec Marie-France, classe de Maryline le mardi et jeudi avec Laëtitia, classe de Karine le lundi et vendredi pour les CM1-CM2 avec Angélique.

Mme Breysse rappelle que « c'est une étude surveillée et non dirigée, les parents doivent vérifier et revoir les leçons avec leurs enfants. » Ils ne sont pas encore très autonomes.

Garderie : C'est un service rendu aux familles. Il est important de venir les récupérer **le plus tôt possible** car les enfants sont nombreux.

Les horaires de garderie sont de 7h30 à 8h35 et de 16h15 à 18h30, elle est surveillée par Angélique Lagarto, Françoise Gévaudan et Laëtitia Tardieu.

Le ménage des locaux est effectué par la société Jourda.

5- Projets de l'école

→ **Cycle Piscine** pour les CE1-CE2-CM2, à raison d'une fois au cycle 2 et 2 fois au cycle 3, . Cette année, le cycle aura lieu le mardi et vendredi après-midi, de 14h15 à 15h, dans l'eau, du **6 mai au 13 juin 2025**, à la piscine de La Vague, avec besoin de 2 parents accompagnateurs avec agrément, possibilité d'être présents sur les ¾ d'heure de bassin, il faudrait rajouter deux parents vestiaires, ce qui limite les temps d'interventions sur l'après-midi.

→ **Cycle Hand CE1-CE2-CM1-CM2** période 2 au gymnase avec un intervenant du comité Hand et **GS-CP** en période 3. Budget à prévoir pour l'intervenant, Pierre DESCHANCE pour les frais de déplacement, qui s'élèvent à 40/50 euros par période, les interventions sont prises en charge par le comité. Transport pris en charge par le SIVOM de Loudes.

→ **Projet musique MS GS** sur l'année scolaire, avec un Dumiste, Sylvain Haon, de l'Atelier des Arts, qui est venu l'année dernière en PS/GS. Mme Louis demande si une représentation aura lieu. L'enseignante Mme Aulagnier Marie précise qu'étant donné qu'ils sont petits, rien n'est planifié pour le moment. L'année passée les élèves de PS –GS ont présenté une partie de leurs chansons apprises aux élèves des classes de MS CP et CE1.

→ **Projet sur la semaine du goût** : jeudi 17 octobre, les élèves de CP se sont rendus à la boulangerie pour voir le travail du boulanger, visiter la boulangerie et fabriquer des brioches. Ce support sera exploité lors de séances de découverte du monde sur les programmes du temps, du vivant.

→ **USEP : Course des droits de l'enfant** le mardi 19 novembre après-midi : les élèves du CP au CM2 se sont rendus au Jardin Henri Vinay : course longue, ateliers et fresque collective solidaire autour de l'art aborigène. Transport pris en charge par l'agglo. La course a duré 6 min pour les CP, 9 min pour les CE1/CE2 et 12 min pour les CM1/CM2. Les CE2 ont bénéficié d'un atelier autour de la justice et les CM, d'un atelier avec un éducateur de la PJJ (protection judiciaire de la jeunesse). Auparavant, les élèves avaient fait des séances sur la course longue.

→ **Pour Noël**, les CE1-CE2-CM1-CM2 se rendront à la chapelle numérique « spectacle terre des géants » le jeudi 12

décembre après-midi, l'entrée s'élève à 7 euros par enfant. Les transports et le coût du spectacle sont pris en charge par l'APE. Les maternelles et les CP se rendront au théâtre du Puy pour assister à un spectacle « Augustin, pirate du nouveau monde » offert par la ville du Puy en Velay. Les transports sont payés par l'APE, séance prévue le mardi 17 décembre, le matin.

La mairie nous offrira le goûter de Noël, le jeudi 19 décembre, qui sera préparé par les parents bénévoles de l'APE : la commande est faite : papillotes, clémentines, gâteaux, jus de fruits. Pour le chocolat chaud, Cathy Marcellier demande aux pompiers pour des réchauds et des marmites. La boulangerie a fait des brioches plus petites sur demande des parents, ils sont remerciés par les parents pour leur engagement. Pour les cadeaux de Noël, il y a un budget alloué par l'APE : 110 euros par classe. Le conseil remercie l'association.

L'APE alloue un budget fonctionnement de 200 euros par classe et par an.

L'APE demande la possibilité de faire un mail aux parents, afin que ces derniers puissent faire don à la garderie de jeux de société, puzzles ... dont ils voudraient bien se séparer.

Le conseil rappelle que c'est grâce aux actions et au dynamisme de l'APE que nous pouvons faire de belles sorties. Nous les remercions sincèrement.

→ Projet commun à toutes les classes : **Projet Farelaria** - Faire sentir

Vivre une expérience sensorielle mêlant l'olfactif, l'auditif et le visuel au travers de différentes disciplines : musique, arts plastiques, design et sciences...

Le travail se déclinera autour de 4 œuvres du musée Crozatier qui serviront de support à une création sonore, plastique et olfactive. Un artiste designer plasticien nous présentera les dispositifs qui «font sentir»: L' Olfacterre (sorte de terrarium muni d'un diffuseur d'odeurs à réaliser avec les élèves de CM1/CM2. Le but du projet est de faire une œuvre qui sera exposée au musée Crozatier, du 16 juin à septembre 2025. Cette œuvre sera olfactive et auditive en relation avec le métier d'apiculteur. La classe de CM1/CM2 aura l'intervention de l'artiste plasticien Jean-Sébastien Poncet et la participation d'un parent travaillant sur les odeurs, Mr Saby avec l'apiculture et le miel.

Présentation du projet avec l'artiste le mardi 4 février en classe. Collecte auditive avec Mr Saby qui sera envoyé à l'artiste. Ce dernier viendra le mardi 20 mai en classe pour les CM1-CM2 : atelier cueillette des odeurs et réflexion autour des ressentis.

Rappel des étapes de ce projet :

- Période 1 : Présentation de la sélection d'œuvres et des ressources.
- Période 2 : Œuvre n° 1 du musée - Création plastique
- Période 3 : Œuvre n° 2 du musée - Création musicale
- Période 4 : Œuvre n° 3 du musée - Création olfactive (Olfacterre)
- Période 5 : Œuvre n° 4 du musée - Création musicale et/ou plastique, visite du musée Crozatier

Budget à prévoir : un transport si visite du musée Crozatier. Tarif des visites au Musée Crozatier : 55€/1h et 77€/1h30 (30€ pour les maternelles).

→ Participation des élèves aux activités et projections de la **médiathèque (1 fois par période)**. La mairie attribue un budget pour faire diverses activités gérées par Laëtitia.

→ Au niveau de l'Education Physique et Sportive, toute l'année, l'école cotise à l'USEP (198.67[€]) (Union Sportive Ecole Publique), ce qui nous donne droit aux actions (rencontres sportives) et aux prêts de matériels dont dispose l'USEP. (hand, golf,)

→ Demande de participation à la rencontre maternelle à Aiguilhe avec plusieurs jeux de lutte et parcours gymniques.

Les classes utilisent la salle d'activité de la médiathèque pour le sport à l'intérieur lorsqu'il fait mauvais temps.

D'autres activités et rencontres auront lieu au cours de l'année avec l'USEP.

6- Règlement intérieur de l'école (approbation) et autres points

Lecture du règlement intérieur

Vote pour : 11 / Vote contre : 0, approuvé à l'unanimité

Il sera présenté aux élèves en classe et déposé dans le cahier de liaison pour que les parents en prennent connaissance.

Absences des élèves : Veillez donc à bien informer l'école en cas d'absence de votre enfant et respecter les horaires de l'école.

Attention aux absences pour convenance personnelle, une demande spécifique doit être demandée à la directrice.

Pas de traitement médical donné à l'école même avec une ordonnance d'un médecin sauf avec PAI signé avec le médecin scolaire.

Par ailleurs, il est nécessaire d'étiqueter les vêtements de chacun des élèves pour éviter toute perte. Trop de vêtements sont retrouvés à l'école. Les enseignantes remercient les parents qui ont donné des vêtements de change.

Concernant les anniversaires, nous privilégions un gâteau à partager et un paquet de bonbons pour un moment de convivialité pour les classes de primaire. En maternelle, pour les PS et MS, pas de bonbons en raison de risque d'étouffement, ils peuvent être remplacés par une boisson à partager.

7- Point école

Des travaux ont été réalisés pendant les vacances de la Toussaint : réaménagement des toilettes dans la classe de Cathy. Remerciements à M. Chamayou qui a été présent pendant les travaux et à l'efficacité de M. Louis.

demande à ce que la cour puisse être nettoyée une fois par semaine pour la sécurité des enfants : feuilles sous le préau, cailloux dans la cour.

Réponse mairie : Stéphane est en arrêt jusqu'au 6 janvier, Laurent travaille à mi-temps, il lui sera demandé de venir hors temps récréation, la mairie nous informera de l'heure où il interviendra.

Prise de parole

Marie Aulagnier prend la parole : « l'école ne bénéficie pas de salle de motricité alors qu'il faut en faire tous les jours, cet espace manque énormément. Les élèves viennent en médiathèque mais le matériel laissé dans la salle n'est pas accessible facilement (ranger derrière des tables) et doit être ranger quotidiennement. Ceci demande chaque jour un temps d'habillage, de déshabillage, très long pour des maternelles ; salle non adaptée : tables, chaises, coin bar ... Nous ne pouvons donc pas faire de motricité tous les jours !

D'autre part, la salle des PS/MS est la classe la plus petite de l'école, un espace de motricité à côté de la classe, permettrait de sortir un groupe pour pouvoir travailler le langage, le graphisme avec le corps, l'espace.... Cette situation n'est pas agréable pour les enfants ni pour les adultes qui doivent travailler en grand groupe toute la journée. L'école s'est agrandie au fur et à mesure du développement du village mais les constructions et aménagements successifs génèrent des dysfonctionnements dans l'école qui finissent par peser sur le quotidien. (salle de sieste non adaptée, pas de salle de motricité, toilettes trop basses en hauteur sous plafond, pas de ventilation mécanique dans la classe des petits, fenêtres fixes ne permettant pas d'aérer la classe, pas de couloir pour relier la classe des petits au reste de l'école...) ».

Les enseignantes évoquent la proposition de fermer peut-être le préau avec une liaison avec l'école (sas) pour éviter l'habillage et le déshabillage, possibilité de l'utiliser en salle de motricité pour tous afin de gagner du temps, cela demande de repenser globalement le fonctionnement de l'école. Les parents trouvent que la solution du préau fermé est une bonne idée avec un sas pour accéder sans être obligé d'habiller les enfants, mais cela engage de gros travaux en perspective, l'accès du préau ne serait donc plus accessible au public, ce qui éviterait les dégradations, puisque la cour est actuellement accessible au public à cause du city-stade.

Possibilité de changer le bureau de direction en salle à l'étage et le bureau actuel serait aménagé en salle de sieste car pour l'instant la sieste est à l'étage (sans toilettes, mise en place d'un pot pour éviter à Marie France de descendre et de laisser les autres seuls). M. Chamayou dit que le changement se fera pour changer le classement de l'établissement.

Questions diverses des parents d'élèves

Demande de Mme Hardouin : Est-ce qu'il serait possible qu'il y ait systématiquement quelqu'un au portail à 8h35? Cela faciliterait notamment le moment de la séparation pour les petits. Oui cela a été pris en compte.

Demande de Geoffroy Groll :

Prix de la cantine prix élevé, va-t-il continuer d'augmenter ? Notamment cet hiver ?

Etant donné que le maire n'est plus le président de l'agglomération, est-ce le conseil municipal peut étudier la possibilité de lancer un nouvel appel d'offre pour un prestataire de la cantine afin de réduire le prix ? ou que le dispositif de cantine à 1€ soit mis en place ?

Réponse mairie : « la cantine ne va pas augmenter plus, 5.25 euros pour le primaire, 5.75 euros prix mairie et 4.50 euros pour la maternelle, 4.87 euros prix payé par la mairie ».

Mme Vidal fait remarquer que « le prix de cantine est plus cher mais que la garderie est gratuite ».

La mairie va étudier le repas à 1 euro, « c'est une étude longue, qui ne sera pas mise en place en septembre 2025, la mairie a besoin de l'avis fiscal des parents, ceux qui ne le donneront pas ne pourront pas bénéficier de cet avantage, de 1 euro . Si les deux parents travaillent, apparemment pas de tarif à 1 euro. Jusqu'à présent, sur sept et oct, la mairie paie les repas des enfants absents malades, s'il n'y a pas de justificatifs médicaux :220 euros payés par la mairie depuis la rentrée ».

Les parents élus : On devrait pouvoir faire une inscription de dernière minute quitte à payer plus cher et le tarif est vraiment élevé en temps normal pour les petits. Sachant qu'un collégien paye environ 3€ son repas... »

Réponse mairie : « Malheureusement impossible pour la gestion ». Les parents proposent la mise en place de deux créneaux pour la semaine, lundi pour jeudi et vendredi, jeudi pour lundi et mardi, ce qui est pratiqué avec le même prestataire sur d'autres écoles. Les parents rapportent qu'une famille qui arrivera en septembre hésite à mettre les enfants à la cantine, par rapport au coût et à la qualité des repas, par rapport à leur expérience à Bains pour leurs plus grands enfants.

Les parents élus : Serait-il possible de faire une demande au traiteur Rocher pour changer de prestataire, sachant qu'il y a entre 70 et 80 repas jour, est-ce qu'un restaurant serait intéressé, et peut-il respecter les normes en vigueur ? Ce point sera étudié par la mairie.

La partie concernant la cantine est partagée par l'ensemble des parents.

Demande de Mme Muru-Achard : c'est la sécurité au niveau des portes suite à l'accident qu'a eu Aubin. Simplement faire en sorte que ça ne se renouvelle pas. Les portes sont censées être sécurisées et ce n'était pas le cas... (Courrier de la maman d'Aubin à la mairie et à l'inspection).

Demande des parents : Possibilité de mettre des systèmes anti-pincements de doigts avant que l'autre système arrive, puisque le système commandé d'écartement des portes par la mairie est en rupture de stock. Les parents demandent aussi de penser l'aménagement de la sécurité de 3 à 10 ans, pour l'avenir. Mme Vidal dit que « La mairie fait confiance aux fournisseurs », mais la mairie fait-elle valider les projets ? « Non, le devis est signé et la confiance est donnée aux fournisseurs, pas de raccord au niveau de l'état, de cahiers des charges, de maître d'œuvre sur les travaux. » Ces normes au niveau des portes sont faites pour les enfants jusqu'à 6 ans dans les textes, autant prévenir comme si l'aménagement était prévu sur une école de maternelle.

Des sapins ont été commandés par la mairie de 2.5 m de haut, possibilité d'en mettre un dans la cour, décorations à charge de l'école.

Fin de séance : 20h

Nous remercions toutes les personnes présentes lors de ce premier conseil d'école de l'année.

Mme Florence BREYSSE
Directrice de l'école



Mme Karine Pralong
Secrétaire de séance



